



Le territoire de la Plaine de l'Ain face au changement climatique



Le changement climatique est le fait majeur du siècle qui impacte déjà et impactera davantage dans le futur notre environnement et nos modes de vie. Il concerne tous les domaines qui préoccupent les territoires au quotidien : l'habitat, la mobilité, la ressource en eau, l'énergie, la qualité de l'air, les déchets, l'activité économique, un cadre de vie sain et agréable pour tous. Cette production vise à mieux connaître et appréhender le territoire de l'Ain face au changement climatique au travers de l'analyse de différents critères, dans l'objectif de guider l'action des décideurs sur les territoires.

Vulnérabilité du territoire



Part de surface cultivée irriguée

54,0 % des surfaces cultivées irriguées

13,4 % en moyenne dans l'Ain

Données Recensement agricole 2020



Précarité énergétique

22,1 % de la population en précarité énergétique logement ou carburant

20,3 % en moyenne dans l'Ain

Données ONPE 2018



Risques naturels

57 % de la pop. concernée par un arrêté de catastrophe naturelle entre 2016 et 2020 (hors séisme)

50 % en moyenne dans l'Ain

Données arrêtés catastrophes naturelles 2016-2020

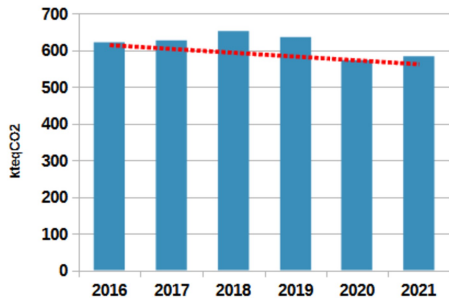
Le territoire de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain présente un parc bâti un peu plus ancien que la moyenne départementale (36,8 % du parc construit avant 1970 contre 34,1%) et un taux de précarité énergétique sensiblement supérieur. Il présente une dépendance moyenne à la voiture individuelle. 79,1 % des actifs travaillent en-dehors de leur commune de résidence contre 76,4 % dans l'Ain mais le recours aux modes alternatifs à la voiture individuel est plus élevé : 18 % des déplacements contre 16,5 % pour l'Ain. Ce constat mériterait d'être nuancé à l'échelle infra-territoriale entre les territoires ruraux et montagneux et les territoires plus urbains en plaine.

Si le territoire paraît peu atteint par la sécheresse (48 jours d'alerte par an par habitant en moyenne contre 71 pour l'Ain), il apparaît sujet aux catastrophes naturelles et son agriculture est très vulnérable au changement climatique avec une part extrêmement élevée de surfaces cultivées irriguées (de loin le plus fort taux du département).

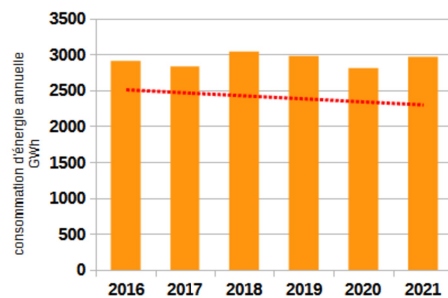
Dynamique du territoire

Gaz à effet de serre, consommation d'énergie et qualité de l'air

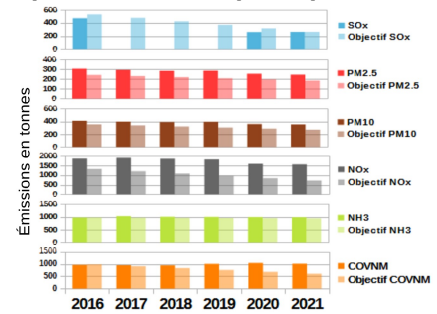
Évolution des émissions de gaz à effet de serre



Évolution de la consommation d'énergie finale



Évolution des émissions de polluants atmosphériques

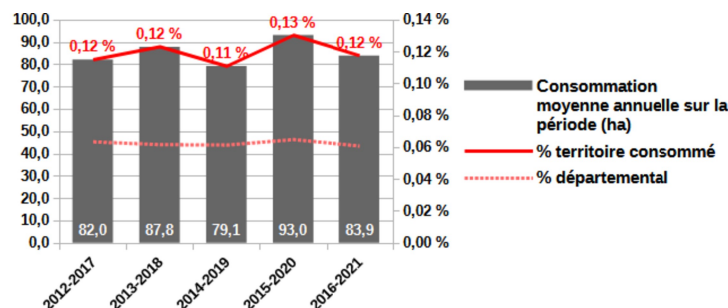


Données ORCAE 2016-2021 – les trajectoires de l'EPCI, représentées par la ligne rouge et les colonnes pâles, sont celles définies dans son PCAET – ADEME Territoires & Climat

Le secteur des transports reste le principal responsable des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie sur ce territoire. Or en 2020, sur les deux volets, on constate une baisse significative sur ce secteur, en partie rattrapée en 2021. Si cette baisse exceptionnelle a permis au territoire de se rapprocher de sa trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en matière de consommation d'énergie, elle a été compensée en 2021 par une hausse de la consommation industrielle (2^e secteur consommateur) ramenant quasiment au niveau global de 2019 et s'écartant encore de la trajectoire de réduction. Si les émissions de polluants atmosphériques sont en diminution, les trajectoires visées ne sont pas atteintes pour une majorité de polluants.

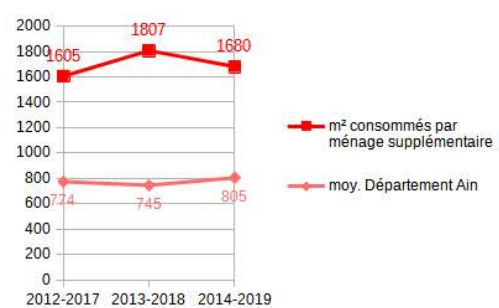
Consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

Consommation foncière annuelle (moyenne lissée sur 5 ans)



Données observatoire national de l'artificialisation des sols (fichiers fonciers) 2012-2021 au 1^{er} janvier de chaque millésime

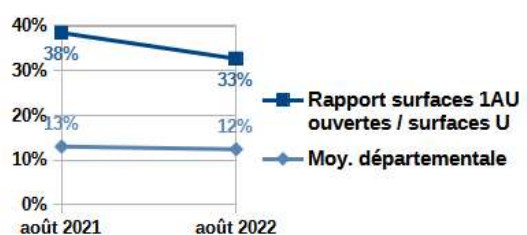
Consommation foncière moyenne par nouveau ménage sur 5 ans



Données observatoire national de l'artificialisation des sols (fichiers fonciers) et INSEE 2012-2019 au 1^{er} janvier de chaque millésime

La consommation foncière est très élevée et largement au-dessus du niveau départemental, qu'on la mesure rapportée à la surface du territoire ou au nombre de nouveaux ménages. Ces chiffres s'expliquent par une pression foncière et démographique soutenue associée à un fort développement des activités économiques, notamment sur la plaine faisant partie du bassin lyonnais et nord-isérois. La maîtrise de l'ouverture à l'urbanisation, même si elle s'améliore un peu entre 2021 et 2022, n'est pas du tout restrictive : le territoire présente 33 % de zones AU ouvertes à l'urbanisation par rapport aux zones U, contre 12 % en moyenne dans le département.

Proportion de zones AU ouvertes à l'urbanisation



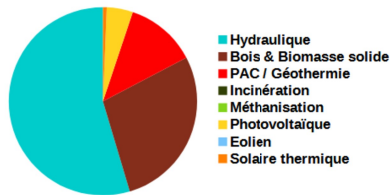
Données DDT01 2021-2022



Le territoire en action

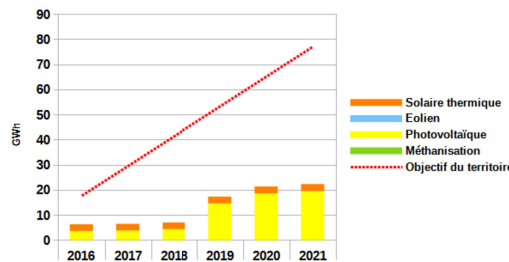
Production d'énergie renouvelable

Répartition de la production d'EnR par filière en 2021



Données ORCAE 2021

Évolution de la production pour 4 filières EnR en développement

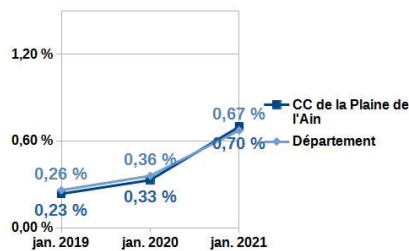


Données ORCAE 2016-2021 – la trajectoire de l'EPCI est celle définie dans son PCAET – ADEME Territoires & Climat

La production actuelle est dominée par l'hydraulique et la biomasse. Des filières industrielles en développement, seul le photovoltaïque est dynamique avec un taux largement supérieur à la moyenne de l'Ain (227 Kwh/hab/an contre 66), dû notamment à l'installation de grandes unités au sol ou sur ombrières, sur du foncier d'activité. Aucune installation de méthanisation n'est en service en 2021 alors que le potentiel est significatif. La couverture de la consommation électrique par la production EnR localement injectée sur le réseau de distribution reste faible (4,7% en 2021).

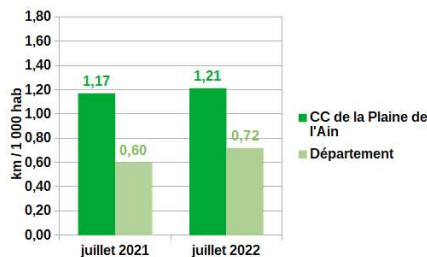
Développement de la mobilité durable

Part de véhicules propres



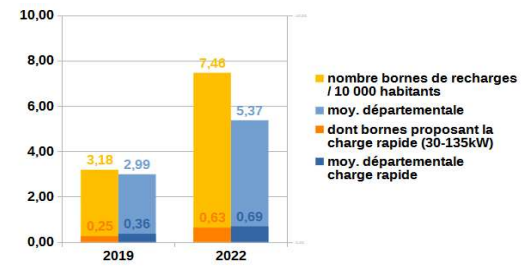
Données MTE-SDES 2019-2021

Infrastructures cyclables



Données OpenStreetMap-GeoVelo 2021-2022

Recharge électrique

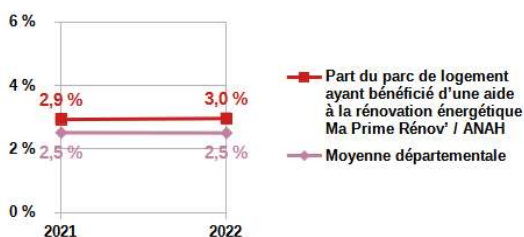


Données ChargeMap 2019, 2022

Le développement de la mobilité durable est plutôt bon. La part des véhicules propres reste proche de la moyenne départementale. Le taux de bornes de recharge électrique a fortement progressé, pour dépasser la moyenne de l'Ain. Le territoire se distingue également nettement à l'échelle du département par son taux d'infrastructures cyclables élevé.

Rénovation énergétique du bâti

Part du parc de logements ayant bénéficié des programmes nationaux d'aide

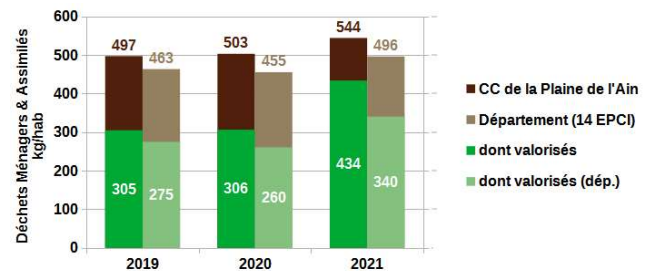


Données ANAH 2021-22

La dynamique de rénovation énergétique est bonne sur ce territoire, qu'il s'agisse du bénéfice des programmes nationaux d'aides au parc privé ou du nombre d'actes d'accompagnement, en cohérence avec une ancienneté du parc bâti et un taux de précarité énergétique plus élevé que la moyenne aindoise.

Économie circulaire

Part de déchets recyclés



Données SINOE 2019-2021 – certains millésimes peuvent être manquants

Si le volume de déchets produits par habitant (544 kg) reste élevé par rapport à la moyenne départementale (496 kg), la part de déchets recyclés a très fortement progressé en 2021 pour atteindre près de 80 %.

Résilience du territoire

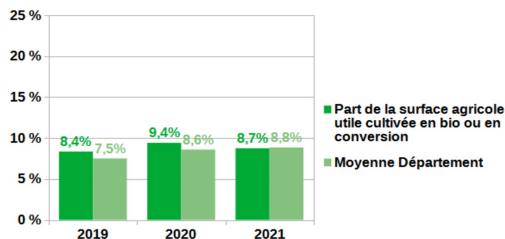
Séquestration carbone

208 Tonnes équivalent CO2 stockées par hectare

217 en moyenne dans l'Ain

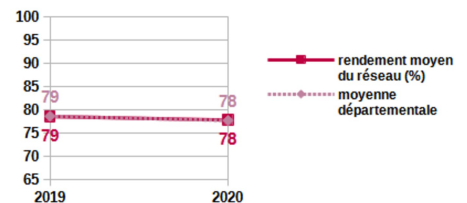
Données ORCAE 2018

Part de l'agriculture biologique



Données Agence bio 2019-2021

Rendement des réseaux d'eau potable



Données SISPEA 2019-2020

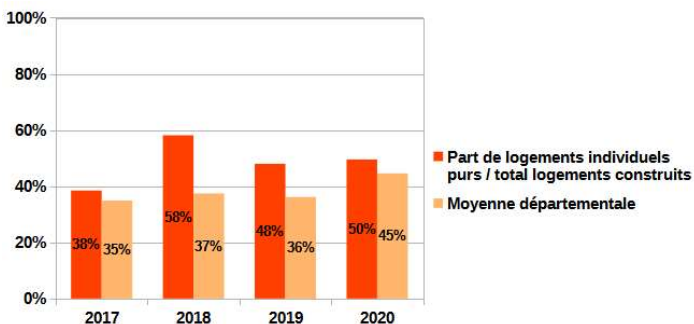
Le territoire présente un enjeu modéré de préservation de la séquestration carbone mais à mettre en regard de sa consommation foncière très élevée et à nuancer entre zones de montagne majoritairement boisées et zones de plaines soumises à une agriculture plus intensive et une forte urbanisation.

Le territoire présente un taux moyen de financements de la PAC sur des pratiques agro-environnementales inférieur au reste du département, mais surtout le taux d'agriculture biologique ou en conversion marque un infléchissement qui rapproche le territoire de la moyenne de l'Ain alors qu'il y était légèrement supérieur.

Le rendement des réseaux d'eau potable reste similaire à la moyenne départementale (78 % en 2020) et la consommation en eau potable domestique est très raisonnable (53m³/hab/an) sur ce territoire où cette ressource est un enjeu important.

Habitat et mode de vie

Part de logements individuels purs sur le nombre total de logements construits



Données Sitadel2 2017-2020

Le territoire présente globalement un taux modéré de logements individuels purs dans la production neuve sur la période observée ; ceci peut s'expliquer par la présence de zones de plaine proches de Lyon et sous forte pression foncière qui concentrent la dynamique démographique et la production de logement.

Directeur de la publication :
Vincent PATRIARCA, directeur départemental des Territoires de l'Ain
Rédaction :
DDT de l'Ain – Service Connaissances, Études et Prospective
Date de publication : février 2023



<http://www.ain.gouv.fr/accompagnement-dans-la-transition-r1682.html>